



T +41 31 3266607
E gaelle.lapique@gruene.ch

Office fédéral des assurances sociales
Domaine AVS, prévoyance
professionnelle et PC
Etat-major ABEL
Effingerstrasse 20
3003 Berne
Envoyée par e-mail
sekretariat.ABEL@bsv.admin.ch

Berne, le 22 février 2019

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Les VERTS s'opposent à cette modification de la LAVS visant à une utilisation systématique du numéro AVS : les risques en terme de protection des données sont trop élevés. En effet, plus le numéro AVS fait l'objet d'une utilisation large, plus le risque d'abus des données augmente. Et le numéro AVS n'a pas été conçu pour cela. Les VERTS ne remettent pas en question l'utilisation du NAVS pour la gestion des assurances sociales, mais son utilisation élargie et à tout-va.

Un identifiant unique permettra de comparer des données, de les coupler et de les utiliser pour des finalités différentes ou incompatibles de celles pour lesquelles elles ont été collectées. Face à la numérisation croissante des administrations publiques, il est nécessaire d'avoir plus de protection des données (question de démocratie, respect des libertés individuelles, confiance des citoyens envers les institutions) – ce d'autant plus que des services administratifs gérant des bases de données et utilisant le NAVS ont des systèmes informatiques connaissant parfois de faibles niveaux de protection. Ainsi, les administrations communales, notamment, l'utiliseront avec des garanties et des moyens très inégaux en la matière.

Les VERTS rejoignent également [les réserves émises par PRIVATIM en janvier 2019](#) : « De l'avis des autorités de protection des données de la Confédération et des cantons, le projet du Conseil fédéral présente de sérieux risques pour la protection des données, auxquels celui-ci entend y opposer des prescriptions concrètes relatives à la protection des données, comme l'obligation de procéder périodiquement à une analyse d'impact des risques. »

Étudier des alternatives

L'objectif légitime et non contesté d'harmoniser les registres, d'améliorer les outils statistiques ou de développer l'administration électronique pourraient être réalisés sans recours au NAVS comme identifiant unique. Ainsi, les VERTS auraient souhaité que l'option avec plusieurs numéros sectoriels soit davantage approfondie et privilégiée (comme pour le dossier électronique du patient). Une telle option permettrait de ne pas faire le lien avec des tableaux de données d'autres domaines.

Des exigences élevées en matière de sécurité

Si l'utilisation du numéro AVS comme identifiant universel devait être bel et bien être implémentée, les VERTS demandent que les mesures d'accompagnement mentionnées dans le rapport explicatif (chap. 1.2.2) soient mises en œuvre avec la plus grande diligence. De même, ils demandent que l'alternative « Procédure d'autorisation » (chap. 1.3.2.2) soit réalisée.

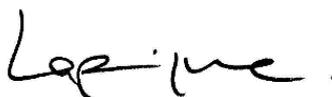
Finalement, les moyens alloués aux préposés fédéral et cantonaux des données doivent être renforcés afin de sensibiliser au mieux la population, de former les administrations et de traiter les plaintes éventuelles. Toutefois, la nécessité d'avoir un cadre qui garantisse la sécurité des données reste essentielle.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette prise de position et restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.



Regula Rytz
Présidente



Gaëlle Lapique
Secrétaire politique

grüne / les verts / i verdi
waisenhausplatz 21 . 3011 berne . suisse